BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

Décision nº 6800 du 29 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve de la gendarmerie de l'air

NOR: INTJ1828106S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 264 du 5 juillet 2018 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2018;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 29 octobre 2018,

Décide:

Article 1er

Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve de la gendarmerie de l'air est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve :

Riflade Marc NIGEND: 94113

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, l'adjudant de réserve :

Bolcato Franc NIGEND: 101 708

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Langlois JérômeNIGEND : 381 045Chevron DominiqueNIGEND : 174 641Boucher EricNIGEND : 145 513David PatrickNIGEND : 100 045Ginel PhilippeNIGEND : 100 259

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Czerkies Joël NIGEND : 116608 **Benoît** Frédéric NIGEND : 135633

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 octobre 2018.

Le général, commandant la gendarmerie de l'air, P. Guichard